VILLE DE COLOMBES

Service Juridique et Assemblée Municipale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 NOVEMBRE 2026

Le mardi 10 novembre 2026 à 08h00, le Conseil municipal de la Commune convoqué par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sandrine BARBÉ, Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Madame Leïla LEGHMARA, Monsieur Denis BUTAYE (jusqu'à la délibération n° 8), Monsieur Sébastien PERROTEL (jusqu'à la délibération n° 11), Madame Yamina TATON (jusqu'à la délibération n° 9), Madame Anne POULIGNY, Monsieur Hakim NAÏT CHALAL, Madame Hélène MALET, Monsieur Antoine PIAN, Madame Anne-Claire HOAREAU, Monsieur Michaël THINE, Madame Sondes KHEMIRI, Monsieur Gilles BOUYSSOU, Madame Karin NIRONI (jusqu'à la délibération n° 14), Monsieur Yves PIQUE, Madame Nora DJELLAB, Monsieur Jean-Philippe BURTIN, *Adjoints au Maire*

Madame Catherine BARKATI, Madame Huguette NEMER, Madame Fabienne KOSKAS, Monsieur Hervé HEMONET, Monsieur Kaci BRIK, Monsieur Eddy ELMALEH, Monsieur Christophe JOUBE, Madame Solène JOULIN, Monsieur Rédha DJELAIBIA, Madame Diane DE LONGUEVILLE, Monsieur Pierre DÉPRET, Madame Udanthi NARAHENPITAGE (jusqu'à la délibération n° 4), Monsieur Arnaud THOREL, Monsieur Mohammed KOMAT, Madame Clara LEMAINQUE, Madame Chanez HERBANNE, Monsieur Aubin MINESI, Monsieur Paul AZOUG, Monsieur Malik BENBELAID, Monsieur Patrick CHAIMOVITCH, Madame Sabine LINGUANOTTO, Madame Hayat ACHIK, Monsieur Jordan ROBICHON, Monsieur Valentin NARBONNAIS, Madame Rania HATTABI, *Conseillers Municipaux*

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Monsieur Denis BUTAYE, qui a donné pouvoir à Madame Sandrine BARBÉ (à partir de la délibération n° 9)
Madame Alexandra DURRIEU, qui a donné pouvoir à Madame Anne-Claire HOAREAU
Monsieur Sébastien PERROTEL, qui a donné pouvoir à Madame Hélène MALET (à partir de la

délibération n° 12)
Madame Yamina TATON, qui a donné pouvoir à Monsieur Alexandre GIUDICELLI (à partir de la délibération n° 10)
Monsieur Abdeslam KOULOUH, qui a donné pouvoir à Madame Anne POULIGNY
Madame Karin NIRONI, qui a donné pouvoir à Monsieur Michaël THINE (à partir de la délibération n° 15)
Madame Magali FILHUE, qui a donné pouvoir à Monsieur Kaci BRIK
Madame Blandine FEREY, qui a donné pouvoir à Monsieur Paul AZOUG
Madame Cecilia ALADRO, qui a donné pouvoir à Monsieur Valentin NARBONNAIS
Monsieur Nordine KHELIKA, qui a donné pouvoir à Madame Sabine LINGUANOTTO
Monsieur Soulymane SALYM, qui a donné pouvoir à Monsieur Jordan ROBICHON
Madame Fatoumata SOW, qui a donné pouvoir à Madame Hayat ACHIK
Madame Soraya MESBAHI, qui a donné pouvoir à Madame Rania HATTABI

ABSENTE :

Madame Udanthi NARAHENPITAGE (à partir de la délibération n° 5)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Paul AZOUG

***

Intervention de Madame Sabine LINGUANOTTO

Approbation du compte rendu analytique du Conseil municipal du 22 septembre 2026 à la majorité, Madame Sabine LINGUANOTTO s'étant abstenue

***

Intervention de Monsieur Patrick CHAIMOVITCH sur la décision du Maire DM-2026-123 en date du 29 septembre 2026 relative à l'exercice du droit de préemption urbain des lots n° 1005 et de 1056 à 1077 de la copropriété sise 83 avenue de Stalingrad, cadastrée section J n° 292 et 320, d'une superficie respective de 4 032 m² et 30 m², appartenant à la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, représentée par Monsieur GOUAULT Emmanuel

Intervention de Monsieur le Maire en réponse à l'intervention de Monsieur Patrick CHAIMOVITCH

Prise d'acte des décisions du Maire rapportées en séance du Conseil municipal

***

Intervention de Monsieur le Maire en hommage à Monsieur Noël ARCEDIANO et à Monsieur Pascal DANSET

***

Intervention de Monsieur le Maire relative aux problématiques d'éclairage public sur le territoire communal

Intervention de Monsieur Patrick CHAIMOVITCH

Intervention de Monsieur le Maire en réponse à l'intervention de Monsieur Patrick CHAIMOVITCH

***

Intervention de Monsieur Valentin NARBONNAIS

Intervention de Monsieur le Maire en réponse à l'intervention de Monsieur Valentin NARBONNAIS

***

Le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

N° 1 : Avis sur le Pacte de gouvernance du territoire Boucle Nord de Seine 2026-2032

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenants : Madame LINGUANOTTO, Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	**49**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Abstentions :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire

N° 2 : Communication à l'assemblée délibérante du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune de Colombes concernant les exercices 2019 et suivants

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenants : Monsieur CHAIMOVITCH, Monsieur NARBONNAIS, Monsieur THOREL, Monsieur ROBICHON

Prise d'acte :	**53**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire

N° 3 : Modification de la composition de la Commission consultative des services publics locaux et désignation des représentants des usagers et des habitants

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenante : Madame HATTABI

Ayant voté pour :	**42**	Colombes est une chance !
Abstentions :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire

N° 4 : Adhésion à l'association "La Seine en Partage et ses Affluents"

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Unanimité :	**53**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire

N° 5 : Avenue d'Epinay : Déclassement anticipé du domaine public communal de la parcelle cadastrée section N n°204p, d'une superficie totale de 238 m²

Rapporteur : Monsieur GIUDICELLI Alexandre

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 6 : Prolongement du futur tramway T1 : Cession au Conseil départemental des Hauts-de-Seine de 7 emprises communales situées dans le périmètre de DUP du prolongement du tramway T1 ou non comprises dans le périmètre de DUP mais nécessaires à la réalisation de ladite opération

Rapporteur : Monsieur GIUDICELLI Alexandre

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 7 : Approbation de la convention de partenariat entre la SNCF et la Ville de Colombes relative à l'accès des agents de la Police municipale aux espaces de transport et aux trains en circulation sur le territoire communal

Rapporteur : Monsieur BUTAYE Denis

Intervenants : Madame LINGUANOTTO, Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Ayant voté contre :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 8 : Prévention de la délinquance : Attributions de subventions concernant les actions de l'appel à projet 2026

Rapporteur : Monsieur BUTAYE Denis

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	**48**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Abstentions :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 9 : Convention relative au fonctionnement du Centre de Santé Sexuelle (CSS) pour l'exercice 2026 - Approbation et autorisation de signature

Rapporteur : Madame TATON Yamina

Intervenante : Madame ACHIK

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 10 : Tarification de la location des stades et gymnases - Actualisation de la grille tarifaire et ajout du Gymnase Arnold Bauer

Rapporteur : Monsieur NAÏT CHALAL Hakim

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Ayant voté contre :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 11 : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Intervenante : Madame LINGUANOTTO

Suspension de séance

Reprise de séance

Prise d'acte	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 12 : Rapport de situation en matière de développement durable 2026

Rapporteur : Monsieur BURTIN Jean-Philippe

Intervenante : Madame LINGUANOTTO

Prise d'acte :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 13 : Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2027

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Intervenants : Madame HATTABI, Monsieur NARBONNAIS, Monsieur ROBICHON, Madame LINGUANOTTO

Prise d'acte :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 14 : Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma ' L'Hélios ' situé 35 rue du Bournard à Colombes : approbation de l'avenant n°1

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 15 : Demande de renouvellement du classement du conservatoire Charles Aznavour

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 16 : Convention de partenariat avec l'éducation nationale pour l'ouverture de classes à aménagements horaires danse avec l'école Ambroise Paré A

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Unanimité :	**52**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 17 : Attribution de subventions à des associations pour l'année 2026

Rapporteur : Madame HOAREAU Anne-Claire

Intervenants : Monsieur NARBONNAIS, Monsieur ROBICHON, Madame LINGUANOTTO

Ayant voté pour :	**50**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Ayant voté contre :	**2**	Madame LINGUANOTTO, Monsieur KHELIKA (représenté)
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 18 : Convention financière portant sur l'enfouissement des réseaux de communications électroniques d'Orange avenue d'Epinay entre le Sipperec et la commune de Colombes

Rapporteur : Monsieur THINE Michaël

Ayant voté pour :	**48**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 19 : Recrutement d'un doctorant dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	**48**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 20 : Évolution du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Intervenante : Madame HATTABI

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Abstentions :	**7**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 21 : Régime indemnitaire des emplois fonctionnels

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Ayant voté contre :	**4**	Madame ALADRO (représentée), Colombes en mieux
Abstentions :	**3**	Avec vous pour Colombes
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 22 : Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre le CCAS et la Ville

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	**48**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 23 : Recrutement sur contrat de projet dans le cadre du festival de musique classique de Colombes

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Abstentions :	**7**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 24 : Modification des statuts du Syndicat intercommunal Argenteuil - Bezons - Colombes

Rapporteur : Monsieur BRIK Kaci

Ayant voté pour :	**44**	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes
N'ayant pas pris part au vote :	**8**	Madame ALADRO (représentée), Madame MESBAHI (représentée), Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

Vœux

N° 1 : Vœu du groupe de la majorité municipale de Colombes

Rapporteur : Monsieur THOREL Arnaud

Intervenants : Monsieur ROBICHON, Monsieur CHAIMOVITCH, Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	**41**	Colombes est une chance !
Ayant voté contre :	**7**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	**4**	Madame MESBAHI (représentée), La France Insoumise – Colombes populaire
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 2 : Vœu du Conseil municipal de Colombes relatif à la situation toujours alarmante des démarches des étrangers à la préfecture de Nanterre

Rapporteur : Madame LINGUANOTTO Sabine

Ayant voté pour :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Ayant voté contre :	**41**	Colombes est une chance !
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 3 : Vœu - Titre de séjour, la préfecture contre le droit !

Rapporteur : Monsieur NARBONNAIS Valentin

Ayant voté pour :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Ayant voté contre :	**41**	Colombes est une chance !
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

N° 4 : Vœu pour le gel des loyers de Colombes Habitat Public en 2027

Rapporteur : Madame ACHIK Hayat

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Ayant voté pour :	**11**	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise – Colombes populaire
Ayant voté contre :	**41**	Colombes est une chance !
Absente :	**1**	Madame NARAHENPITAGE

Question orale

N° 1 : Question orale - Coût et transparence des réceptions municipales des 14 juillet des 31 octobre 2026

Rapporteur : Monsieur NARBONNAIS Valentin

Monsieur le Maire,

La municipalité a organisé deux réceptions, les 14 juillet et 31 octobre derniers au Tennis Club Amiot et à l'Hôtel-de-Ville, respectivement intitulées « Réception républicaine en l'honneur des forces vives de Colombes » et « Soirée déguisée pour Halloween » auxquelles ont été conviés différents invités triés sur le volet.

Ces événements, organisés dans un cadre institutionnel et mobilisant des moyens municipaux, soulèvent légitimement des questions quant à leur coût, leurs modalités d'organisation et les critères ayant présidé à l'établissement des listes d'invités.

Dans un contexte de contraintes budgétaires pour les collectivités et alors que plusieurs associations colombiennes font état de difficultés concernant leurs moyens, la transparence sur l'utilisation des deniers publics constitue une exigence démocratique.

Aussi, Monsieur le Maire, nous souhaiterions connaître :

1. Quel a été le coût total de chacune de ces deux réceptions, en intégrant l'ensemble des dépenses engagées : restauration, prestations extérieures, logistique, communication et mobilisation éventuelle de moyens municipaux ?

2. Combien de personnes ont été invitées et combien ont effectivement participé à chacune de ces réceptions ?

3. Qui étaient les personnes invitées et selon quels critères les listes d'invitation ont-elles été établies ? Quelles catégories de personnalités, de représentants institutionnels, associatifs ou d'habitants ont été conviées ?

4. Sur quelles lignes budgétaires les dépenses correspondantes ont-elles été imputées ? Et pour quel coût ?

Enfin, nous demandons la communication des listes d'invités ainsi que de l'intégralité des factures, devis, bons de commande et autres pièces justificatives des dépenses engagées pour ces deux événements, dans le respect des règles applicables à la communication des documents administratifs.

Il ne s'agit pas de contester par principe l'organisation de réceptions municipales, qui peuvent pleinement participer à la vie institutionnelle de notre commune, mais de garantir la transparence sur leur financement et leurs modalités d'organisation.

Nous vous remercions de bien vouloir apporter des réponses précises et chiffrées à chacune de ces questions.

Réponse

Monsieur le Conseiller municipal,

Je vous remercie pour votre question, qui me donne l'occasion de rappeler quelques faits et surtout de clarifier notre conception de l'action municipale.

Car, à vous entendre, organiser des événements pour les Colombiens serait presque devenu une faute

de gestion !

Commençons par la réception du 14 juillet.

Vous rappelez vous-même qu'il s'agissait d'une réception républicaine en l'honneur des forces vives de Colombes. C'était d'ailleurs très clairement indiqué sur le carton d'invitation.

Et les forces vives de Colombes, ce sont nos commerçants, nos chefs d'entreprise, nos associations, les représentants des différents cultes, les acteurs économiques et institutionnels, tous ceux qui participent quotidiennement à la vie de notre commune.

Et je vous rappelle que l'opposition municipale était elle aussi invitée !

Certains d'entre vous étaient d'ailleurs présents.

Alors, lorsque je lis dans votre question que les invités auraient été « triés sur le volet », je trouve cette formulation particulièrement malvenue.

Vous étiez invités, certains sont venus, et aujourd'hui vous semblez vouloir présenter cette réception comme un événement réservé à quelques privilégiés !

Il faudrait tout de même être cohérents !

Cette réception était un moment de rassemblement républicain, pas une réunion partisane.

Venons-en maintenant à son coût.

Le poste de dépense le plus important, à savoir le traiteur, a été intégralement pris en charge par Colombes Mécénat.

Je vais le répéter pour que les choses soient parfaitement claires : **cette prestation n'a rien coûté au contribuable colombien.**

C'est précisément l'intérêt du mécénat : permettre l'organisation d'événements sans faire supporter l'intégralité de leur coût au budget communal.

Quant aux autres dépenses liées à cette réception, elles se sont élevées à environ 10 000 euros.

Voilà les chiffres. Nous n'avons aucune difficulté à les communiquer.

Passons maintenant à Halloween.

Là encore, votre question est révélatrice de la manière dont vous présentez les choses.

Vous parlez d'une « soirée déguisée » organisée le 31 octobre.

Mais Halloween à Colombes, ce n'était pas simplement une soirée !

Pendant toute une semaine, l'Hôtel de Ville a été décoré.

Pendant toute une semaine, des familles colombiennes et des enfants de nos centres de loisirs sont venus découvrir les installations, admirer les décorations et chercher des bonbons.

Vous auriez dû voir les visages de ces enfants !

Vous auriez dû voir les familles émerveillées, les sourires, les regards des plus petits lorsqu'ils découvraient leur mairie transformée pour l'occasion.

C'est aussi cela, une ville qui vit !

Mais peut-être que ces moments de bonheur vous échappent, tant vous semblez préoccupés par la recherche de la moindre polémique.

Et concernant la soirée elle-même, je vais également vous apporter quelques précisions.

Le bar était payant.

Une mise en concurrence a été organisée et c'est un commerçant colombien qui a été retenu pour en assurer la gestion.

Nous avons donc également fait le choix de faire travailler un acteur économique de notre ville.

Vous présentez cette manifestation comme une réception destinée à quelques personnes, alors qu'elle s'inscrivait dans une semaine d'animations dont ont profité les familles et les enfants colombiens.

Il y a tout de même une différence entre la réalité d'un événement et la présentation que vous choisissez d'en faire !

Et je veux également vous dire une chose : **ce que nous avons organisé cette année pour Halloween n'est qu'un début !**

Nous avons la ferme intention de donner, dès l'année prochaine, **une tout autre ampleur à cet événement, à l'échelle de toute la ville**, pour que les familles et les enfants puissent profiter encore davantage des festivités, dans nos quartiers comme dans nos équipements municipaux.

Car il faut aussi rappeler un élément que vous semblez oublier : **les événements du 17 octobre dernier nous ont malheureusement contraints à revoir le format initialement envisagé pour Halloween.**

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de la responsabilité, en adaptant notre organisation aux circonstances.

Malgré ces contraintes, les familles colombiennes ont pu en profiter!

Et au regard des sourires, de l'enthousiasme et des nombreux remerciements reçus, nous avons eu raison de le faire.

Alors imaginez ce que nous pourrons proposer lorsque nous serons en mesure de déployer pleinement nos ambitions pour cet événement !

Halloween a vocation à devenir un véritable rendez-vous populaire et familial à Colombes, avec des animations qui ne se limiteront pas à l'Hôtel de Ville, mais qui feront vivre l'ensemble de notre commune.

Deux conceptions de la vie municipale

Et puis, vous évoquez les associations.

Alors là, très sincèrement, je ne comprends pas ce mélange des genres.

Quel est le rapport entre les difficultés que peuvent rencontrer certaines associations et notre volonté d'organiser des événements pour les habitants ?

Faudrait-il arrêter d'animer Colombes pour autant ?

Faudrait-il supprimer Halloween, renoncer aux décorations de Noël, ne plus organiser de fêtes, sous prétexte que d'autres politiques publiques nécessitent également des moyens ?

Mais quelle conception triste et étriquée de la vie municipale, c'était la vôtre pas la nôtre !

La différence entre votre politique et la nôtre, elle est là.

Nous voulons que Colombes vive !

Nous voulons que les Colombiens soient fiers de leur ville.

Nous voulons qu'ils aient plaisir à sortir, à se retrouver, à participer à des événements, à fréquenter leurs commerces et à profiter de leur commune.

Pendant trop longtemps, les Colombiens ont dû regarder ce qui se faisait ailleurs, à Asnières ou à La Garenne-Colombes, pour trouver des animations et des festivités.

Nous voulons changer cela.

Et je vais vous dire une chose très clairement : **oui, l'événementiel sera au cœur de notre politique municipale !**

Parce que l'événementiel, ce n'est pas simplement une ligne budgétaire.

C'est du lien social.

C'est de la convivialité.

C'est de l'activité pour nos commerçants.

C'est de la vie dans nos quartiers.

Et c'est du bonheur pour les Colombiens !

Nous avons commencé avec Colombes en fête.

Nous avons poursuivi avec le 14 juillet, puis Halloween.

Et nous continuerons avec Noël, lorsque notre ville s'illuminera pour les fêtes de fin d'année.

Nous voulons que les Colombiens restent à Colombes, qu'ils y consomment, qu'ils y passent du temps et qu'ils retrouvent le plaisir de vivre dans leur ville.

Sur vos leçons de gestion

Et puisque vous évoquez la transparence et les dépenses publiques, parlons-en.

Vous avez parfaitement le droit de demander des comptes sur l'utilisation de l'argent public. Mais ce droit s'accompagne aussi d'une exigence de cohérence.

Car lorsque l'on relit les observations de la Chambre régionale des comptes sur les dysfonctionnements des régies municipales et de la régie du cabinet sous votre mandature, il est tout de même difficile de ne pas relever le contraste avec les leçons de gestion que vous entendez nous donner aujourd'hui.

La traçabilité des opérations, les contrôles et la sécurisation des recettes municipales sont des sujets autrement plus sérieux que la polémique que vous tentez d'installer autour des décorations d'Halloween.

Et puisque vous souhaitez revenir sur les dépenses de la commune, nous pourrions également examiner avec la même exigence les projets financés dans le cadre de votre budget participatif, leurs coûts, leurs modalités d'attribution et les associations qui en ont bénéficié.

La transparence ne doit pas être à géométrie variable.

Vous nous demandez aujourd'hui jusqu'aux lignes budgétaires utilisées.

La 6068, par exemple. Cela vous parle ?

Bien entendu, les informations budgétaires et les pièces administratives communicables seront mises à disposition dans le respect des règles applicables.

Mais je refuse que l'on transforme systématiquement chaque initiative destinée aux Colombiens en procès d'intention.

Et je vais terminer par une chose très simple.

À chaque événement que nous organisons, de nombreux Colombiens viennent remercier Monsieur le Maire.

Ils le remercient parce qu'ils retrouvent des animations, parce qu'ils voient leur ville bouger, parce qu'ils sentent que Colombes retrouve une dynamique.

Et ces témoignages, nous les entendons.

Alors vous pouvez continuer à nous interroger sur chaque décoration, chaque animation, chaque manifestation.

Nous continuerons, nous, à faire vivre cette ville, dans le respect des règles et de l'argent public.

Parce qu'une ville ne se résume pas à des tableaux comptables. Une ville, ce sont d'abord des habitants, des familles, des enfants, des commerçants et une vie collective.

Et notre ambition est claire :

Avec nous, Colombes va vivre. Colombes va s'animer. Colombes va rayonner.

Et nous n'avons absolument pas l'intention de renoncer à cette ambition.

La séance est levée à 12h45.

La prochaine séance du Conseil municipal est prévue le mardi 15 décembre 2026 à 08h00.

MAIRIE DE COLOMBES - (Hts de Seine) - 220-3

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes
Vice-Président de l'EPT
Conseiller métropolitain